

Conseil de Quartier le compte-rendu

Village

Réunion du mercredi 5 octobre 2016 (Maison des associations)



Sylvie PRIOT
coprésidente habitante



Liliane WEIBLEN
coprésidente élue

L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Questions de sécurité avec le représentant de la police municipale

- **Rue de l'Agriculture** : des précisions sont données concernant l'incendie d'une voiture qui a conduit à l'intervention de la police nationale.
- **Montée de Robelly** : la vitesse est toujours excessive malgré les aménagements réalisés. Il est demandé que des contrôles de vitesse soient effectués.

➤ Retour de l'animation musicale du 21 mai

Un concert pop rock a été proposé par un groupe de jeunes san-priots très talentueux ONS. Le lâcher de ballons a été un moment très apprécié des enfants. La participation des commerçants et en particulier du magasin de spécialités portugaises route de Lyon est à souligner. Les conseillers de quartier et habitants présents gardent un bon souvenir de ce moment qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Le conseil de quartier souhaite renouveler ce type d'événement.

➤ Retour sur la réunion du groupe de travail sur le sentier Village/ Ménival

Ce sentier de 180m de long partira de la rue de l'Égalité en face du Château

et débouchera rue Jules Ferry en face de la rue Louis Braille. Il sera réservé aux modes de déplacements doux. La dernière réunion du groupe de travail inter quartiers a permis d'identifier les différents points où seront installés des panneaux relais d'informations. Plusieurs données historiques sur le site et le futur sentier ont été communiquées par la San-Priode ; elles seront en partie reprises pour concevoir ces panneaux. Les travaux sont prévus pour décembre avec une livraison début 2017. Les deux conseils de quartier réfléchissent à l'événement qui pourrait être organisé à l'occasion de l'inauguration.

➤ Retour sur les travaux réalisés Grande Rue et sur la réunion publique du 20 juillet

La réunion du 20 juillet a permis de présenter les travaux de sécurisation de l'entrée de la Grande Rue au droit de la nouvelle boulangerie : création d'un petit franchissement et resserrement de l'ouverture pour ralentir les voitures, changement des potelets avec installation de poteaux à mémoire de forme en polyéthylène. Le cadre en bois autour de l'arbre reste à aménager et le platelage à poser. Les derniers travaux sont prévus pour la fin du mois d'octobre. Prochainement, des places de stationnement seront créées aux abords du groupe scolaire Jean Macé. Un cheminement piéton sera sécurisé depuis le parking Jean Jacques Rousseau jusqu'à l'entrée de l'école. Le stationnement sera en zone bleue afin de garantir la rotation des véhicules au profit des parents se rendant à l'école et des chaland venant faire leurs achats dans les commerces du Village.

➤ Bilan de l'expérimentation de la fermeture de la Grande Rue le 3^e dimanche du mois

Le directeur de l'office de commerce rappelle les expérimentations de la fermeture de la Grande Rue de mars à octobre, le troisième dimanche du mois, de 7h00 à 12h00. En termes d'évaluation,

il est prévu d'administrer un questionnaire pour connaître le sentiment des chaland sur cette expérimentation, recueillir leurs impressions et avis sur différentes thématiques (stationnement, circulation, cheminement, cadre de vie, sécurisation de la rue, etc.). Ce questionnaire sera également disponible sur internet et dans les commerces. Il est suggéré de pouvoir le distribuer dans quelques copropriétés proches du Village. La dernière journée de cette expérimentation a eu lieu le 16 octobre dernier avec la présence de l'école de danse MARKADAS, d'un stand de maquillage pour les enfants, de l'association Iulius Victor qui a présenté des livres sur le patrimoine. L'office de commerce donne rendez-vous aux conseillers de quartier dans quelques semaines pour tirer le bilan de cette expérimentation.

➤ Reprise du travail engagé sur la charte Déclic propreté et mise en place d'une démarche inter quartiers avec tous les partenaires le 12 octobre

Les conseils de quartier souhaitent relancer la dynamique qui a permis d'aboutir à l'adoption de la charte Déclic' Propreté fin 2015. Les coprésidents des conseils de quartier se réuniront en octobre avec les premiers signataires et les associations des commerçants pour échanger sur les pistes d'actions à mettre en œuvre pour la faire vivre et mobiliser de nouveaux partenaires. Le service communication réfléchit à la création d'un autocollant pour identifier les commerçants impliqués dans la charte et volontaires pour la faire appliquer. L'élaboration d'une pochette d'information sur ce dispositif est envisagée afin de sensibiliser tous les nouveaux commerçants s'installant à Saint-Priest.

➤ Point tableau de bord

Il est proposé de mentionner dans le tableau de bord des problèmes de végétation débordante sur plusieurs itinéraires cyclables : Garennes, Camille

Desmoulins, Jacques Reynaud. Un autre point est à inscrire à savoir les arbustes de la copropriété Beauvallon qui débordent sur l'allée Beauséjour. Le conseil de quartier envisage de faire un repérage très précis de tous les points délicats où une taille des haies est nécessaire.

► Informations mairie

• **Point sur la collecte des ordures ménagères** : actuellement, toute la ville de Saint-Priest est collectée en fréquence 6 (5 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du tri) avec paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en fonction de cette fréquence. La Métropole envisage de réorganiser sur l'ensemble de son territoire les fréquences de collecte pour adapter l'offre de service au plus près des besoins d'enlèvement des déchets. Les orientations retenues sont de passer la collecte en fréquence 3 (2 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du bac de tri) dans les zones pavillonnaires, et de rester en fréquence 6 dans les zones d'habitat collectif. Pour les zones nouvellement collectées en fréquence 3 la TEOM diminuera. Cette amélioration de la performance de la collecte permettra de dégager du temps pour collecter de nouveaux secteurs urbanisés et des marges de manœuvre financières pour réaliser de nouveaux investissements en équipements de collecte. La mise en œuvre du nouveau dispositif de collecte est prévue pour début 2017.

• **Renouvellement des conseils de quartier : point sur la démarche des groupes de travail inter quartiers, rappel de la procédure de renouvellement et présentation des événements et de la campagne de communication** : le renouvellement des conseils de quartier qui intervient tous les 3 ans aura lieu du 3 au 28 novembre. Pour mener à bien cette étape importante dans la vie des conseils de quartier, les 213 conseillers actuels ont été interrogés sur leurs souhaits en termes de formations, de thématiques à développer, de projets à porter. Leurs réponses donneront des priorités fortes pour les travaux des prochains conseils. Aussi, plusieurs groupes se sont réunis en

juin pour travailler sur les nouveaux guide et charte de la démocratie locale, ainsi que sur les événements qui seront mis en place pour accompagner ce renouvellement. Les conseillers de quartier ont été assidus et de nombreuses propositions ont été formulées. Prochainement, la campagne de communication pour le renouvellement des conseils de quartier sera lancée. **La soirée de renouvellement pour Village aura lieu le lundi 21 novembre 2016 à 18h30 à la Maison des Associations.** Tous les habitants qui souhaitent s'informer sur les conseils de quartier et les rejoindre sont invités à y participer.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

- **Vers le parking du Belvédère** : il est demandé de déplacer le silo à verres.
- **Devant le groupe scolaire Jean Jaurès** : il est demandé de pouvoir installer plus souvent le radar pédagogique.
- **Rue des Garennes** : il est demandé que les trois blocs bétons soient enlevés.
- **Grande Rue** : suite à des travaux de démolition : 3 lampadaires manqueraient.
- **Boulevard François Reymond** : un conseiller signale un problème de salubrité en raison d'un élevage de pigeons sur le balcon du cinquième étage de la résidence d'Est Métropole Habitat.
- **Grande Rue** : plusieurs conseillers signalent la situation problématique de jets de mégots sur le trottoir devant le PMU.
- **Rue Jacques Reynaud/Boulevard François Retmond** : il est demandé d'étudier la possibilité d'installer un distributeur de sacs pour déjections canines.
- **En bas de la Montée de Robelly** : une conseillère de quartier remercie les services de la Ville et de la Métropole pour la réalisation d'un passage piétons.
- **Rue du Payet** : une habitante fait remonter des problèmes de collecte des ordures ménagères. Le stationnement gênant empêcherait souvent le camion de passer.
- **Devant la pizzeria du Village** : un conseiller de quartier demande s'il est possible d'aménager la giration piétonne pour permettre aux Personnes à Mobilité Réduite

de rejoindre plus facilement la place de la Mairie. Ce même conseiller souhaite savoir s'il serait possible de réserver un espace pour les PMR, dans le parc du château, le jour du feu d'artifice. Il signale également que les PMR rencontrent des difficultés pour se déplacer lors du carrefour des associations.

- **Rue Johann Berlioz** : une habitante signale du stationnement gênant récurrent et le manque de corbeilles de propreté dans le secteur.
- **Entre les 28 et 30 rue Jacques Reynaud** : une habitante signale un potelet manquant.
- **En face la pharmacie Beauvallon** côté garage Renault : une habitante signale un panneau publicitaire gênant. Les conseillers de quartier sont informés que le conseil de quartier dispose d'une boîte à lettres (le n° 18) au sein de la Maison des Associations.
- **Projet de Parc Nelson Mandela** : des précisions sont apportées sur ce projet. La Ville est toujours en négociation avec la Métropole quant aux modalités foncières à retenir pour permettre la réalisation de ce projet.
- **Charte de l'environnement de l'aéroport de Lyon Bron** : elle vient d'être signée. Sa mise en œuvre va pouvoir être opérationnelle.
- **Propreté dans le quartier** : il est demandé une cartographie des corbeilles de propreté afin d'envisager l'implantation de nouvelles corbeilles par un redéploiement.

VILLE DE SAINT-PRIEST ►

Contact mairie "Conseils de quartier" :
Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier «Village» c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :
BERTONI M., BOUR M., BRIDE V., **CHAUVET A.**, CUSIN-MASSET P., **DESCAMPS P.**,
DOGER C., DORBECK J.-L., DUBRUC M., **FAURE M.-A.**, **FAURE M.-A.**, FERNANDES F.,
FORESTIER A., GAILLARD E., GARA L., GRENIER M., **KHABLECH N.**, **LAUGA V.**,
LE GOAZIOU M.-F., MESBAHI N., MINEO C., **PARENTHOËN M.**, PENA N., PILLON J.,
J. PIROTI S., **SIMON D.**, THEVENIOT M., VARLET ANDRÉ A., VERGNOLLE M., VESCOVI A.-M.

